

DECRET N° 2016-780 du 23 décembre 2016
autorisant Monsieur **Fabrice Kossi CHINA**
à renoncer à la nationalité béninoise.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- Vu** le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Vu** la requête en date à Cotonou du 29 février 2016 de Monsieur Fabrice Kossi CHINA et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 décembre 2016,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur **Fabrice Kossi CHINA**, de nationalité béninoise, né le 13 novembre 1988 à Kpalimè (TOGO), de Rock Brice CHINA et de Adjo GAÏTHOU, est autorisé à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes posés par Monsieur Fabrice Kossi CHINA, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication, sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressé.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A stylized blue ink signature of Patrice Talon, featuring a large loop and a long horizontal stroke.

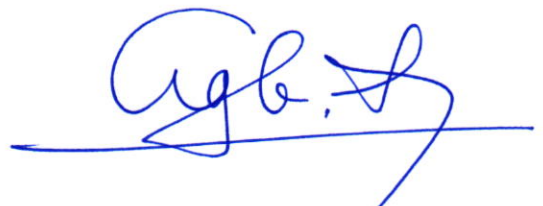
Patrice TALON

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,

A blue ink signature of Joseph Djogbenou, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Joseph DJOGBENOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

A blue ink signature of Aurélien A. Agbenonci, featuring a large loop and a long horizontal stroke.

Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; SGG 2 ; MAEC 2 ; MJL 8 ; AUTRES MINISTRES 19 ; Ambassade du Bénin /Allemagne 2 ; Intéressé 1 ; JORB 1.